

LA GAZETTE DU NORD

LA TUQUE

L'ABITIBI

LE NOUVEL ONTARIO

Vol. IV.

Prix d'Abonnement: Canada, \$1.50 par an.

QUEBEC, JEUDI, 27 DECEMBRE 1923

Prix d'Abonnement: Etats-Unis, \$2.00 par an.

No. 49

Notes sur le premier débat de la Session

La fin du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône a eu lieu vendredi après-midi de la semaine dernière. Monsieur Langlais, député de Témiscouata, a été le dernier à porter la parole. Avant lui, on avait entendu M. Duranleau, un des plus forts discoureurs de la gauche, à qui M. Bugeaud, de Bonaventure, avait répondu avec beaucoup d'esprit et un vif succès.

Le désir de terminer le débat vendredi avait fait convenir les chefs de tenir une séance dans l'avant-midi, ce jour-là. Y ont pris la parole: MM. Houde, LaFerté, Bray, Bouchard et Delisle. La discussion qui s'y est faite était la continuation de celle de la veille, où l'on avait entendu l'honorable M. David, M. A. Plante, l'honorable M. Perrault, M. Ernest Tétrault, l'honorable M. Galipault, M. le général Smart et l'honorable M. Nicol.

Comme on le voit, ce sont les oppositionnistes les plus en vue et les ministres ou les doyens du parti ministériel qui ont pris part à ce premier débat de la Session, si l'on excepte le proposeur et le second de l'adresse, MM. Bernard et Oliver, et M. Delisle, de Chicoutimi, qui avait une explication personnelle à donner pour bien établir son allégeance politique. Il convient d'ailleurs que les aînés d'un parti aient l'honneur de rompre les premières lances avec les nouveaux adversaires que la dernière élection a amenés dans l'arène. Cette joute oratoire a été intéressante par sa nouveauté, car il y a déjà une dizaine d'années que l'opposition n'a pas été en état d'aligner autant de combattants. Les députés de l'opposition semblent avoir gardé la combativité qui leur a valu leur victoire électorale, et, comme M. Bugeaud le leur a rappelé en les plaignant, ils ont aussi un peu trop gardé le thème de leurs discours d'élection. Il leur faudra renouveler leurs pièces s'ils veulent que leurs feux d'artifices oratoires soient intéressants. Jusqu'ici, la prise de contact entre les deux partis justifie amplement la parole de M. Hector LaFerté, qui constatait que les ministériels ont encore la majorité des parts en nombre et en valeur, quoique le stock parlementaire de M. Sauvé ait monté depuis l'an dernier.

Notre journal a donné un compte-rendu assez détaillé des premières séances de la Session, jusqu'à jeudi. Nous nous contenterons d'apprécier brièvement les principaux discours qui ont été prononcés à partir de ce jour.

L'honorable M. David a repris jeudi après-midi le débat sur l'adresse. Le Secrétaire de la Province a soutenu sa réputation d'orateur éloquent, et la Chambre l'a applaudi avec plaisir pendant qu'il déversait l'un après l'autre les arguments échauffés par l'honorable M. Patenaude contre le programme du Gouvernement. L'honorable M. David a d'ailleurs croisé le fer en toute loyauté avec son adversaire et il a maintenu le débat à une hauteur qui l'honore.

Monsieur Plante, député de Beauharnois, un vieux parlementaire qui revient à l'arène, parle facilement, mais il s'est laissé entraîner à faire un discours facile. Il se plaint surtout de la sévérité de la loi des liqueurs et de l'absence d'un crédit agricole dans notre province.

L'honorable M. Perrault a prononcé un discours solide, substantiel, exposant avec sobriété, force et clarté la politique et le programme de colonisation du gouvernement, les résultats atteints jusqu'ici, et ceux que l'on a en vue pour l'avenir. Il a terminé par un éloquent appel à ceux qui veulent travailler efficacement à la colonisation et au progrès général de la province, de joindre leurs efforts à ceux du Ministre pour qu'il poursuive son œuvre dans l'union de tous les patriotes. M. Ernest Tétrault, de Montréal, un des lieutenants de M. Sauvé, dit être resté fidèle au parti libéral dans les affaires fédérales, et il dénonce M. Meighen comme le principal auteur des maux dont souffre la province, ce qui lui vaut les applaudissements des ministériels. Il parle ensuite des prétendus griefs des ouvriers de Montréal contre le Gouvernement. L'honorable M. Galipault, qui est un maître "debater", a défendu victorieusement la politique ouvrière du Gouvernement et rappelé ce que les grands libéraux canadiens ont fait pour l'ouvrier, en particulier Dorion, Lemieux, Mackenzie-King et Laurier, à Ottawa; David, Gouin et Taschereau, à Québec.

Le général Smart a parlé au nom des conservateurs anglais et l'honorable M. Nicol lui a répondu, rappelant que la minorité protestante de Québec, a toujours été et est encore traitée avec justice et générosité dans cette province.

Les deux séances de vendredi n'ont guère apporté de neuf dans la discussion. M. Duranleau a exprimé le dépit des conservateurs d'avoir perdu les quatre dernières élections partielles. Il a attribué ces victoires libérales à la corruption électorale et à l'influence du patronage.

Si ce n'eût été la crainte d'empêcher le débat de finir à la séance de vendredi, les nouveaux élus auraient certainement protesté contre les insinuations de M. Duranleau. Il recevra certainement des explications catégoriques du Député de l'Abitibi, s'il lui fournit une occasion propice de reprendre cette question.

NOS COMMISSIONS SCOLAIRES

Au 24 juillet dernier, M. Isidore Bossé, inspecteur des écoles pour les districts de l'Abitibi et du Témiscaming, faisait tenir à l'honorable Surintendant de l'Instruction publique de Québec, son rapport annuel de l'inspection récemment terminée. Messieurs les membres des diverses commissions scolaires en ont reçu ces jours derniers, copies imprimées.

Voici l'appréciation de M. Bossé: "Montréal, 24 juil. '23. M. le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport, comprenant, pour cette année, des remarques générales seulement sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans mon district d'inspection.

Remarques générales:

Le 22 mai dernier, le Gouvernement provincial me nommait inspecteur d'écoles pour le district de l'Abitibi et du Témiscaming. Je le remercie bien sincèrement de la confiance qu'il a ainsi mise en moi et je veux m'efforcer de répondre à ses espérances et aux vœux, monsieur le Surintendant.

J'ai commencé la deuxième visite des écoles de mon district le 8 juin. Dans le peu de temps que j'ai eu à ma disposition, j'ai pu visiter 45 écoles; soit un peu plus du tiers de celles de mon district. Ce nombre de visites ne me permet pas de dresser cette année un sommaire statistique, ni de faire une classification des municipalités par ordre de mérite; mais il suffit pour me donner un aperçu général sur l'état des écoles et l'enseignement qui s'y donne.

Mon district en est un de colonisation. Ses maisons d'écoles peuvent se grouper en deux catégories: celles qui doivent demeurer en permanence et celles qui ne sont que temporaires. Les premières sont en général bien construites et bien meublées. Plusieurs des dernières n'offrent pas beaucoup de confort, ni aux élèves ni à l'institutrice. Mais elles devront être remplacées bientôt par de nouvelles maisons ou être réparées.

Quelques municipalités n'emploient que des institutrices diplômées. Par contre, d'autres municipalités emploient un trop grand nombre qui ne le sont pas. Je comprends qu'il soit quelquefois difficile pour les municipalités ayant de nombreuses écoles de n'employer que des institutrices diplômées, pour



NOS SOUHAITS

Dans quelques jours l'année 1923 descendra au tombeau du passé et nous entreprendrons une nouvelle étape vers l'avenir. Que l'année nouvelle soit bonne et heureuse pour tous nos lecteurs et amis, tel est le souhait sincère que nous formulons à l'occasion du Jour de l'An prochain. Qu'elle soit bonne, c'est-à-dire inspiratrice des vertus divines qui sont le fondement de la conscience et du bonheur chrétien: la foi qui éclaire, l'espérance qui fortifie, la charité qui vivifie. Qu'elle soit heureuse, c'est-à-dire prodigue des biens matériels et spirituels, qui permettent l'épanouissement de tout l'être dans une vie pleine d'activités saines et harmonieuses.

L'Eglise a sanctifié le 1er janvier en le consacrant à une de ses plus grandes fêtes: la tradition nationale en a fait, depuis longtemps, la fête de la famille, le jour le plus gai et le plus populaire de l'année.

Puisse ces joies familiales et ces bénédictions religieuses être pour notre peuple des sources de bonheur qui ne tarissent jamais d'un Jour de l'An à l'autre.



SUPERBE RAPPORT DU C. N. R.

Le rapport financier du chemin de fer National du Canada pour le mois de novembre 1923 accuse un revenu net de \$4,581,318, ce qui représente une augmentation de 135% sur le mois de novembre 1922. Les recettes brutes durant ce mois sont élevées à \$24,209,223, ce qui représente une augmentation de \$689,579, sur le mois correspondant l'an dernier.

La température favorable à la vente du blé et aux opérations ferroviaires a contribué à l'augmentation des recettes.

Au cours de novembre les dépenses ont diminué les chiffres, d'après \$19,627,905 pour 1923 contre \$21,570,535 en novembre 1922.

Les recettes nettes du réseau durant les onze premiers mois de l'année se sont élevées à \$16,602,603, ce qui représente une augmentation de \$10,830,487, ou de 138% sur la période correspondante en 1922 alors qu'elles furent de \$5,772,116.

Voici le bilan comparé de novembre et des onze premiers mois de l'année:

	1923	1922
Recettes	\$24,209,223	\$23,519,644
Augmentation	689,579	
Dépenses	19,627,905	21,570,535
Diminution	1,942,630	
Recettes nettes	4,581,318	1,949,109
Augm'n.	2,632,209	135 05
11 mois		
Recettes	232,159,449	212,886,209
Augmentation	19,273,240	
Dépenses	215,556,846	207,114,183
Augmentation	8,442,663	
Recettes nettes	16,602,603	5,772,116
Augm'n.	10,830,487	187 63%

* Diminution.

LE TOURISME

Né des moyens de transport, plus faciles et plus rapides, le tourisme, nécessaire d'abord, agréable ensuite, est devenu un sport à la mode, une passion populaire. Il a eu cependant ses initiateurs, ceux-là qui diminuant les obligations, souventes fois onéreuses, en ont mieux indiqué les plaisirs.

Au Canada, les Agences de Voyages Jules Hone ont été les pionniers du tourisme, rendant encore d'immenses services au public voyageur, depuis l'homme d'affaires, aux multiples exigences, à l'amateur le moins pressé.

Limitée à ses possibilités personnelles, cette organisation n'a pu réaliser le rêve, depuis longtemps caressé, de non seulement diriger nos compatriotes dans leurs randonnées, mais aussi de les accompagner partout de son influence et de sa puissante protection.

Des correspondants ont fait jusqu'à ce jour le travail de routine,

ne sachant et ne pouvant toujours plaider parce que ne connaissant pas assez notre mentalité et nos mœurs.

Pour combler cette lacune et donner au tourisme toute l'attention qu'il mérite, les Agences de Voyages Jules Hone ont décidé de s'organiser en une vaste compagnie à capital social, qui les aidera à édifier une chaîne de bureaux tant au Canada qu'aux Etats-Unis et en Europe.

De par les services que ces succursales rendront, sur la direction autorisée de M. Hone, les Agences de Voyages Jules Hone deviendront une organisation nationale des plus puissantes et des plus actives. Le Canadien voyageant à l'étranger pourra en bénéficier tout autant que l'étranger lui-même qui sera amené et bien dirigé dans notre pays.

Son caractère franchement canadien ne manquera pas d'attirer de chaudes sympathies et de précieux encouragements à cette prospère organisation de tourisme.

LE XX^e PÈL'GRINAGE CANADIEN

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE D'AMSTERDAM

Les Agences de Voyages Jules Hone organisent, pour l'été prochain, leur XX^e pèlerinage annuel des Canadiens au Mont-St-Michel, à Lourdes et à Rome. L'itinéraire comprenant la visite de la ville de Lisieux — où vécut et mourut la bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus — et un séjour prolongé à Amsterdam — à l'occasion des fêtes grandioses du Congrès Eucharistique — ce voyage présente, cette année, un intérêt tout particulier.

Pour tous ceux qui ont le culte de leurs traditions familiales et religieuses, l'opportunité est excellente d'aller retremper leur foi aux pays des ancêtres et aux foyers du catholicisme et, en même temps, de passer d'agréables et instructives vacances en visitant la France, l'Angleterre, l'Italie, la Suisse, la Belgique et la Hollande.

Tant par l'excellence de leur organisation que par la franchise courtoise à l'égard des pèlerins, les Agences de Voyages Jules Hone ont, depuis longtemps, acquis une célébrité mondiale; nul doute que les voyageurs qui se joindront à leur groupe n'aient qu'à se féliciter du choix qu'ils auront fait, d'autant plus que le Pèlerinage Canadien est devenu une véritable institution nationale.

Nouvelle Chambre de Commerce

— On vient de fonder une Chambre de Commerce, à Macamic, où l'on s'agit fort en vue d'amener le Pacifique Canadien à prolonger sa ligne de Témiscaming au Transcontinental.

Sérieux incendie

Chicago, 27. — Quinze patients de l'hôpital d'état de Chicago, affectés aux déséquilibres et situés à Dunning, ont péri dans les flammes ou ont été suffoqués par la fumée au cours de l'incendie qui a détruit une construction légère servant de dortoir aux patients tuberculeux, hier soir. On croit que trois autres ont aussi péri.

Il y avait environ 600 malades dans l'édifice lorsque l'incendie se déclara. Le premier cadavre recouvert fut celui d'une femme.

Environ cinquante malades ont déserté les dortoirs de l'hôpital pendant la panique qui régna lors de l'incendie fut découvert. Plusieurs sont retournés d'eux-mêmes recueillis par des automobilistes à l'asile, alors que d'autres ont été ramenés à l'hospice qui se compose de sept bâtiments logeant en tout 3,500 malades.

On estime les pertes à environ cent mille piastres.

Nos chemins

— Le charroirage de gravier pour couvrir les chemins de terre noire impassables en été, est commencé depuis quelques jours à la grande satisfaction des colons.

Tremblement de terre

Bogotá, Colombie, 28. — On a enregistré deux nouvelles secousses sismiques dans les villes de Tulcana et Carlosa, au cours de la journée d'hier. Bogotá, la capitale, n'a pas été épargnée par ces tremblements de terre, mais elle n'a pas subi de graves dommages.

A Tulcana et à Carlosa la situation est très grave et la population s'enfuit à la hâte.

Un géologue italien, après une étude des conditions de la croûte terrestre à Tulcana, déclare que les tremblements de terre sont dus à de grands déplacements à l'intérieur des montagnes.

CHEMIN DE FER NATIONAL

Nouvel Horaire en vigueur

DIMANCHE, 6 JANVIER 1924

Pour plus amples détails, s'adresser aux Agents.



CADEAUX PRATIQUES

POUR LE JOUR DE L'AN

Le temps froid exige un foulard: Soie, Laine, Tricot.

\$1.00 à \$5.00

Est-ce des gants? Nous avons les meilleures marques, de

\$1.00 à 3.50

Pourquoi pas une cravate? Nous les avons de 50c. à \$2.00

Si c'est une chemise, nous avons toutes les grandeurs: \$1.25 à \$5.

Il y a toujours besoin de bas, laine, cashmere, soie, 75c. à \$2.00

Nous venons de recevoir un gros assortiment de chapeaux et casquettes, dans les teintes les plus nouvelles.

Nous avons aussi un bon assortiment de casques de fourrure.

DROUIN & GERMAIN

LE MAGASIN FASHION CRAFT.

AMOS, P. Q.

LE TABAC A FUMER NATUREL L'ALOUETTE

est le choix des connaisseurs



Nos vaillants ancêtres goûtaient par-dessus tout une pipe de tabac canadien.

10c

Comme ils auraient aimé ce merveilleux mélange des meilleurs tabacs récoltés en notre province: L'ALOUETTE!

Y avez-vous goûté?

10c le paquet.



Painkiller EN HIVER

ARRÊTE LE FRISSON CASSE LES RHUMES

ET AINSI EMPÊCHE LA BRONCHITE LA GRIPPE LA PNEUMONIE

LE PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

La Pharmacie Biguë

AMOS. 1ère Avenue.

Venez faire votre choix pour vos cadeaux, dès maintenant, il est plus tant que jamais. Hâtez-vous!

Nous pouvons vous offrir de Magnifiques Bonbonnières, articles de toilette, Papeterie de luxe, avons aussi les articles de fumeurs, Pipes, etc. Venez nous rendre visite.

La Pharmacie Biguë

Aux dernières nouvelles que font transmettre au monde les autorités constituées du Mexique, le gouvernement d'Obregon aurait déjà triomphé de l'insurrection sur toute la ligne, et il ne lui resterait à conquérir que les positions personnellement détenues par les généraux rebelles Sanchez et Estrada.

Depuis vendredi dernier, le 21 décembre, qu'on reste sans nouvelles du "Divin", le grand dirigeable français, parti à la dérive avec 50 hommes à son bord, dans une fantastique randonnée aérienne, on commence à s'inquiéter très sérieusement du sort qui est advenu à ces modernes Argonautes.

IMPRIMERIE!

Nous sommes outillés pour faire TOUS les travaux d'impressions, de quelque genre que ce soit.

Nos prix sont également raisonnables, et en plus de vous faire vos travaux — soit au MEME PRIX des maisons de Montréal, Québec ou Toronto — nous payons en plus le transport de la marchandise.

Nous avons aussi en stock toutes les qualités de papier pour machine à écrire (soit Bond ou papier Copie), de même que le papier carbonné.

Nous avons aussi besoin de représentants pour chaque localité de l'Abitibi, du Témiscamingue et du Nord-Ontario.

Toute commande confiée par maille, sera promptement exécutée.

L'IMPRIMERIE MODÈLE, ENR.

BARBAUTE, P. Q.

MESSE DE MINUIT

Pour la première fois, dans notre temple se célébrait la messe de minuit. La foule nombreuse se pressait autour de la crèche du Divin Enfant, brillamment illuminée quand le chœur entonna le Minuit Chrétiens.

Le chant fut particulièrement remarquable. On y reconnaissait un entrain et un ensemble inaccoutumés. Pendant la messe, le chœur interpréta une messe à deux voix sous la direction de M. J.-A. Gagnon. Les solos furent bien rendus par M. R. Gagnon.

Pendant la communion, dans le recueillement moûtèrent les pieuses exhortations du "Minuit Chrétiens", chanté par M. Pierre Trudel.

Les cantiques de Noël (harmonisés par Ernest Gagnon) furent chantés pendant la deuxième messe. Tour à tour nous avons assisté au rassemblement des bergers, annonçant la bonne nouvelle de la naissance d'un Enfant-Dieu dans une étable. Ces chants émouvants avaient une expression encore plus grande, chantés par un chœur puissant à quatre voix. Les solos furent bien rendus par MM. J. Beaudry, H. St-Cyr, J. Dumont, L. St-Germain, A. Habel et Oscar Leclerc.

Nouvelles d'Amos

M. et Mme Phi. Thériault, d'Amos, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Rachel-Carmen.

Parrain et marraine: M. et Mme Ferdinand Lafleur, grands-pères de l'enfant. Porteuse: Mme Shaw.

M. et Mme J. Rodolphe Giguère ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 25 décembre, sous les prénoms de Marie-Marthe-Ursule.

Parrain et marraine: M. et Mme Téléphone Cinq-Mars.

Souper aux huîtres

C'est demain le 30 décembre que sera donné ce souper aux huîtres que le public réclame à grands cris depuis longtemps. Les dames d'Amos ont organisé un vrai régal. Quand le souper sera servi il y aura des amusements divers susceptibles d'intéresser toutes les convives. N'oubliez pas de vous procurer des billets, il en reste peu en vente.

Nouvelles de Landrienne

M. et Mme Josaphat Marchand ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 13 décembre, baptisée sous les noms de Marie-Dolores-Marguerite. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Tremblay, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Alban Laplante.

3 maisons incendiées

St-Ephrem, Beauce, 26. — Un incendie considérable a causé des dommages élevés dans notre village au cours de la nuit de lundi. Les flammes ont éclaté, vers cinq heures du matin, dans le hangar de M. Emile Audet et se sont communiquées au magasin de ce marchand, à sa résidence et à celle de M. Téléphore Roy, au garage de M. Edouard Roy, modeste, à la résidence de M. Alfred Plante, des hangars, des abattoirs, et autres dépendances furent détruits par l'incendie.

On estime que les flammes ont causé des dommages pour plus de \$30,000.

Les pommes

Ottawa 26. — Le colonel Hecue Barré, commissaire du commerce Canadien à Paris dans un rapport au gouvernement fédéral, annonce que la récolte de pommes a manqué en France cette année, ce qui pourrait aider aux exportations de pommes canadiennes, remplaçant celles que la France achète ordinairement de la Suisse, de l'Italie ou du Tyrol. Les pommes pour le marché français doivent être choisies, exemptes de meurtrissures, être expédiées dans des boîtes et non par barils.

L'INDUSTRIE DU CIMENT

En présence de la demande toujours croissante, est appelée à un immense développement.

Les multiples applications du ciment dans tous les domaines en plus de l'industrie du bâtiment, des travaux publics, de la voirie, etc., qui en consomment des quantités énormes, une demande toujours croissante et les découvertes scientifiques les plus récentes appliquées à la fabrication économique du ciment ont déterminé un groupe d'hommes d'affaires à former une compagnie appuyée par un fort capital: LA COMPAGNIE DE CIMENT NATIONAL pour la fabrication et la vente sur une grande échelle de la meilleure qualité de ciment Portland.

S'entourant d'experts en matière de construction et de spécialistes dans la fabrication du ciment, la Compagnie de Ciment Nationale s'est mise à l'œuvre sans délai et après s'être assurée sur place de la matière première en abondance, elle est en train de construire une usine moderne dans toute l'acceptation du terme — la plus moderne au point de vue de l'installation et de la perfection de l'outillage.

Cette usine en construction à Montréal-Est et dont les travaux sont fort avancés sera en mesure de commencer les livraisons au printemps. Toutes les personnes qui ont été à même d'examiner l'état des travaux et des bâtiments spacieux et d'une architecture appropriée à leurs différentes destinations, rendent hommage à l'esprit d'entreprise des créateurs de cette industrie qui est appelée au plus grand succès parce que toute l'installation et tout l'outillage représentent ce qu'il y a de plus nouveau et que les méthodes de fabrication perfectionnées et conformes aux dernières découvertes de la science permettront de fabriquer économiquement un ciment de composition uniforme et conforme aux besoins des différentes industries qui l'emploient couramment.

C'est là un grand avantage pour l'acheteur qui bénéficiera de la qualité uniforme du produit et d'une fabrication supérieure — le tout résultant de l'application de méthodes éprouvées de machinerie appropriée et de formules scientifiques contrôlées, considérablement en avance sur les procédés empiriques de la vieille école.

D'autre part le ciment prend toutes les formes possibles; on en fait pratiquement tout ce qu'on veut: du mortier pour en faire de la pierre artificielle, des blocs, des corniches, des briques, des carreaux, des mosaïques, etc., etc.

On l'emploie aux fondations des maisons privées et des édifices les plus considérables. A la campagne on s'en sert à la construction de maisons, de fromageries, de beurriers, d'étables, de silos, d'abreuvoirs, de réservoirs, etc.

Le ciment est employé comme liant pour la préparation du béton. Il constitue l'élément essentiel du ciment armé.

A l'encontre des autres matériaux de construction que le temps affecte et que les intempéries détruisent graduellement, le ciment se distingue par ses qualités de solidité, de résistance, de durée, de permanence et l'économie de son emploi. Il dure avec le temps et ne nécessite pratiquement aucun frais d'entretien ou de réparations.

De jour en jour, l'emploi du ciment Portland dans nos campagnes augmente dans des proportions considérables. Il s'adapte à tous les besoins du cultivateur, qui lui trouve

nombre d'applications utiles, économiques et pratiques dans la construction des maisons d'habitation, des bâtiments de la ferme et autres dépendances, à cause de sa résistance aux intempéries et aux ravages du temps.

Dans l'industrie du bâtiment, le ciment Portland joue un rôle prépondérant; c'est par millions de sacs qu'on l'emploie dans la construction, à la ville comme dans nos campagnes; à la voirie, aux grands travaux publics, à cause de ses qualités de résistance et de durée et de sa facilité d'emploi.

Les statistiques démontrent, d'ailleurs, à l'évidence, l'augmentation prodigieuse et toujours croissante de l'emploi du ciment Portland et on lui trouve continuellement des applications nouvelles.

En présence des perspectives encourageantes de développement de cette industrie basique, on comprend l'enthousiasme des promoteurs de la Compagnie de Ciment Nationale qui, déjà, reçoivent des demandes d'agences de toutes les parties de la province, ce qui démontre à l'évidence la vogue du ciment Portland et les immenses possibilités de vente en perspective, et comme couronnement, le succès assuré de cette grande entreprise.

AVIS PUBLIC

Avis est donné, par les présentes, que l'hon. George Bryson, du village de Fort-Coulonge, district de Pontiac, marchand de bois; l'honorable George Gordon, de North-Bay, dans la province d'Ontario, marchand de bois; John-B. Fraser, marchand de bois, et George-E. Fauquier, constructeur de chemin de fer, tous deux de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et Arthur-J. Nesbitt et Peter-A. Thompson, banquiers, tous deux de la cité de Montréal, dans la province de Québec, demanderont à la Législature de Québec, à sa prochaine session, la passation d'un bill les constituant, eux et toutes autres personnes et corporations qui, ci-après, pourraient devenir actionnaires de la compagnie, en corporation aux fins de construire et de mettre en opérations un chemin de fer, sous le nom de "Grand-Lake Railway Company", partant d'un endroit sur le chemin de fer National Canadien, à, ou dans les environs de la rivière Bell, à un endroit à ou près de la Baie des Vingt et Un milles Grand-Lac-Victoria, sur la rivière Ottawa, ou à un endroit à, ou près de Babbitt-Lake, sur la rivière Ottawa; décrétant que les stipulations de la loi des chemins de fer de la province de Québec, et ses amendements, actuellement en force, s'appliquent en l'occurrence, à l'exception des sections 6624, 6625, 6626, 6627, 6628, 6629, 6633, 6635, 6641 et 6488, des Statuts Refondus de 1909, remplaçant le paragraphe 27 de l'article 6474, des Statuts Refondus autorisant la compagnie à accroître son capital-actions et à l'émettre comme stock préférentiel ou stock commun; remplaçant le paragraphe 16 de l'article 6474 des Statuts Refondus, autorisant la compagnie à emprunter à tel taux d'intérêt qui pourrait être convenu et à émettre des premières ou secondes hypothèques, des bons ou des débiteurs; et stipulant aussi que, en sus des pouvoirs conférés, par l'article 6474 et les autres articles de la loi des chemins de fer, la compagnie pourra:

a. Posséder, construire, acheter, acquérir, louer, vendre et disposer de toutes sortes de bateaux à vapeur, bateaux à moteurs, vaisseaux, bateaux, choses et accessoires qui peuvent être utilisés pour le transport de personnes et d'effets, pour le remorquage et le flottage de billots, le bois de construction et les produits du bois en général, et ils pourront aussi exercer l'industrie d'une manière générale, d'expédition, fréter, transporter et faire le service de messageries, en rapport avec le commerce ci-dessus, et de toute autre manière, et par tous autres moyens, le tout au sud du chemin de fer Transcontinental-National et entre Nottaway et Amos, sur le dit chemin de fer, et la rivière Ottawa, et d'ailleurs, sur la rivière Ottawa, au-dessus de la Rivière-des-Quinze, et sur tous les lacs, rivières, ruisseaux, cours d'eau et leurs tributaires.

b. Posséder, acheter, acquérir, louer, vendre et disposer des limites à bois, réserves forestières, terrains miniers et contenant des minéraux et toute autre propriété immobilière et des moulins, des manufactures et des établissements industriels de toutes sortes, et mettre en opération toutes ou aucune des dites propriétés ou établissements.

c. Dans les limites du territoire désigné dans le paragraphe a, posséder, acheter, acquérir, développer, louer et autrement disposer de pouvoirs d'eau, des propriétés riveraines, pouvoirs hydrauliques, droits et privilèges de toutes sortes, et développer, louer, vendre ou autrement disposer de pouvoirs hydrauliques, électricité et autre force motrice qui en dérive;

d. Dans les limites du territoire désigné dans le paragraphe a de cette section, amasser, récolter, accumuler et retenir dans, sur ou à proximité de tout lac, rivière et ruisseaux situés dans ledit territoire, et faire usage, de vendre, louer ou autrement disposer de telle eau, et l'appliquer et en faire usage pour le flottage et la

manipulation des billots, bois de construction et produits du bois d'une manière générale, et pour produire du pouvoir hydraulique, de l'électricité et toutes sortes de force motrice;

e. Dans les limites du territoire désigné dans le paragraphe a de cette section, posséder, acheter, acquérir, louer, vendre et disposer et de mettre en opération les lignes de télégraphie et de téléphone;

f. Exercer le commerce de préparer, fabriquer et vendre du bois de construction de toutes sortes et dans toutes ses branches, et mettre en opération des manufactures et des établissements où la pulpe ou le bois, ou les produits du bois de toutes sortes sont fabriqués, utilisés ou manipulés, ou dans lesquels sont fabriqués des articles provenant du bois, de la pulpe et du papier;

g. Faire le commerce de mines dans toutes ses branches;

h. Dans les limites du territoire désigné dans le paragraphe a de cette section, acheter, construire, louer ou mettre en œuvre des logements, des pensions et des hôtels à l'usage du public;

i. Acquérir par achat, permis ou autrement, tous droits exclusifs ou autres se rapportant à des brevets, inventions, privilèges et droit de patentes, relativement à aucun des travaux ou entreprises que la compagnie est autorisée à posséder ou exercer et en disposer;

j. Acquérir des droits exclusifs et des franchises de corporations municipales et autres corporations;

k. Posséder, acheter, acquérir, y construire, entretenir, louer, vendre et disposer de tout édifice, manufactures, moulins et boutiques, machines, outils et instruments, magasins et toutes choses jugées utiles ou propres aux fins des dits objets, et les mettre en opération, et exécuter, faire, accomplir toutes choses jugées nécessaires, recommandables, utiles ou convenables pour l'accomplissement ou la mise à exécution de chacune des choses ou objets ci-dessus mentionnés, et que la Législature de la province de Québec a le pouvoir de sanctionner ou d'autoriser.

Montréal, 17 octobre 1923.
Le Procureur du Pétitionnaire,
E.-R. PARKINS, C.R.

Dr P. E. PICOTTE

DENTISTE

AMOS.

Spécialité: Extractions sans douleur.
Pour tout travail de \$25, passage payé.

J.-A.-R. Proulx

NOTAIRE

LA-REINE, P. Q.

S'occupe spécialement d'aider à placer les nouveaux colons

EUGENE GOURRE, L.L.B.

AVOCAT

Edifice du bureau de poste

AMOS, P. Q.

Audessus du magasin de M. Arthur Drouin

Brique d'argile, Brique de ciment Pierre artificielle, Tuyaux de béton

C'est le temps de donner vos commandes pour les produits de notre industrie.

Tous fabrications de Brique de choix et de Brique de commerce, la Pierre pour toutes les constructions, etc., etc. DEMANDEZ NOS PRIX.

La Cie de Briques de l'Abitibi

AMOS, P. Q.

Aristide Cournoyer

NOTAIRE A DUPUY, P. Q.

Agent de la Banque d'Hochebourg — Bureaux de renseignements pour les Colons.

Docteur H. S. HUSSELL

COLLEGE GRADUATE

Médecin - Vétérinaire

BUREAU

HOTEL WINDSOR

MACAMIC, P. Q.

11-23-23-3m

ASPIRIN

A MOINS QUE LE NOM "BAYER" NE SOIT SUR CHAQUE TABLETTE VOUS N'AVEZ PAS DE L'ASPIRINE DU TOUT



N'acceptez que des paquets complets, avec la marque "Bayer", lesquels contiennent des directions qui sont le fruit de bien des années d'expérience de milliers de médecins qui le proclament un remède sûr pour —

Rhumus, Maux de tête, Névralgie, Rhumatismes, Douleurs, Maux de dents, Névrose, Lumbago, Maux d'oreilles

DES BOITES COMMODES DE BAYER DE 12 TABLETTES AUSSI BOUTEILLES DE 24, CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Aspirine est la marque de commerce "enregistrée au Canada" de la manufacture Bayer, de Monrovia, Californie. Quoique Aspirine soit un produit de la manufacture Bayer et pour mettre le public en garde contre toute imitation, rappelez-vous que les tablettes fabriquées par la Compagnie Bayer sont toutes marquées du sceau général de la Compagnie: "La Croix Bayer".

ST-ONGE & CIE, LIMITEE

NEGOCIANTS EN GROS

Importateurs, Courtiers, Agents de manufactures, Consignataires.

AMOS - P. Q.

ALBERT GRENIER

Licencié de Laval.

AVOCAT

Immeuble Authier

près de la Gare.

Amos, P. Q.

Bureau à Macawic

Le premier et le troisième samedi de chaque mois et les deux jours suivants.

Jules Lavigne

NOTAIRE

LA-SARRE, P. Q.

Un guide sûr pour les colons.

J. E. Mercure,

COMPTABLE et LIQUIDATEUR

SPECIALITE:

Règlement de faillites, compromis, etc.

1ère avenue, AMOS

11-10-23-1m.0.

J. H. PARÉ, C.R.

L. DUBOIS, L.L.B.

PARÉ & DUSSAULT

AVOCATS

Rue Principale

AMOS, P. Q.

L. A. LADOUCEUR

AVOCAT

Edifice du bureau de Poste

AMOS, P. Q.

21ème étage, audessus du magasin de M. Arthur Drouin.

Ouverture des Classes

Capots d'écoliers pour Séminaire de Québec, Ste-Anne, Collège de Lévis, calottes, ceintures, chemises, camisolles et caleçons, valises, par-dessus d'automne, peignes, broches, etc.

Aussi, pour les sports, habits de chasse et pantalons Duxbak, de Utica, N.-Y. Cher

Edm. Bélanger & Cie, Enr.

29, rue Notre-Dame, 29

Rasse-Ville - Québec

J.-P.-E. GAGNON

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

Spécialités:

Règlement de faillites et compromis entre créanciers et débiteurs

Vingt-cinq ans d'expérience

BUREAU: 44-46, DALHOUSIE

QUEBEC

Dr AVILA SYLVESTRE

D.S., L.C.D.

Chirurgien-Dentiste,

AMOS.

LOR. BERNIER

Arpenteur-Géomètre

Spécialité: Expertises

Amos, P. Q.

R.-E. Lefavre, L.I.C.

Successeurs de L. Ivry & Gagnon.

COMPTABLES

et LIQUIDATEURS

Auditeurs, liquidateurs de faillites. Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collections de comptes.

TELEPHONES 1109-1933

47, côte de la Montagne, 147

(Edifice Bossé) QUEBEC



25 Chevaux A VENDRE

25 bons chevaux venant des fermes d'Ontario, âgés de 6, 7 et 8 ans, pesant, 1300 à 1700 liv. Prix raisonnable.

JOS. BOURCIER, 1ère Avenue, AMOS, P. Q.

LA-TUQUE

(Suite de la 4e page)

Rapport Financier

POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 1923, DES RECETTES ET DÉBOURSÉS, DE LA VILLE DE LA-TUQUE

RECETTES			
"Administration"	Mois de novembre	Total à date	
Taxes :			
Municipales, courantes et arriérages	\$4784.06	\$30161.08	
Commerciales	286.00	7824.45	
Licences		240.00	
Per capita	20.00	224.00	
Chien	8.00	608.00	
Trottoirs, Courantes et arriérages	1660.04	2116.56	
Eau	2186.06	10453.23	
Amusement	40.00	876.82	
Aqueduc	21.28	72.01	
Marché	17.45	132.35	
Hôtel-de-Ville	20.00	140.00	
Police	23.00	346.25	
Intérêts divers	1828.25	1936.96	
Voirie		22.67	
Egoûts	1.25	4.55	
Feu	0.75	1.50	
	\$ 10896.14	\$55160.49	
"Travaux Permanents"			
Trottoirs	\$ 100.00		
Egoûts	16.20		
	\$ 116.20		
DÉBOURSÉS			
"Administration"			
Finance	\$ 1120.47	\$ 8102.20	
Hôtel-de-Ville	35.85	1085.28	
Voirie	359.16	4903.48	
Egoûts	208.71	670.90	
Aqueduc	2773.69	4707.38	
Police	133.30	1406.81	
Hygiène	74.99	568.04	
Ecurie	120.50	567.98	
Assistance publique	224.32	1092.57	
Logements ouvriers, Administration		179.94	
Marché		30.17	
Intérêts, débiteurs	660.00	17049.00	
Intérêts à la Banque		543.47	
Intérêts divers	146.61	184.11	
Mauvaises dettes	38.90	885.78	
Magasin, inventaire	95.30	594.48	
Fonds d'amortissement		5300.00	
Immeubles	23.91	23.91	
	\$ 6142.56	\$49744.71	
"Travaux Permanents"			
Aqueduc	\$ 321.92		
Voirie	100.89	2457.888	
Trottoirs		12838.07	
Egoûts	95.04	1076.05	
Outils et machines	9.44	214.95	
Feu	223.15	223.15	
	\$ 428.52	\$17132.02	

Moulin à Vendre

à Dupuy, Abitibi

Nous vendons le moulin avec machineries, bâtisses, maison, et terrains, au complet ou par morceaux.

Les machineries sont les suivantes : Engin "BERTRAND", 65 forces. Pompes aspirantes ou foulantes "Pony Pumps".

Bouilloires 5'0 x 12'0.

Banc de Scie.

Charriot Carriage.

Monte-Billots complet.

Machine à refondre Katherine.

Délinquense "PLESSISVILLE", 4

scies "Edger".

Butteur double.

Rouleaux vivants.

Embouteilleur et Moulureur (Planer & Sticker), avec set de têtes "SHINER".

Embouteilleur double, comprenant deux sets de têtes.

Aspireur à ripes double. (Fan).

Machine à lattes avec "boiter" attaché.

Machine à lattes avec "recker" attaché.

Butteur à lattes.

Machine à bardeaux.

Scies pour toutes les machines ci-haut mentionnées.

Chânes pour bran-de-scie et ripes.

Shafts et courroies de toutes sortes.

Poulies de toutes grandeurs.

Filières à fer à tuyaux.

Drilles à fer.

Outils de tous genres.

Cabaroits, wagons, attelages, forges.

Aussi maison avec solage en ciment et cave.

Maison de quatorze appartements, deux logements tout finis.

Etable et remises.

Cinq blocks comprenant 150 lots dans le village.

Toute personne intéressée pourra écrire à MM. ALLIANCE LUMBER Co., 552, avenue de l'Eglise, Verdun, Montréal, Qué., ou du 3 au 10 janvier, s'adresser sur les lieux, à Dupuy, à M. J.-A. Daigle.

années. Les plus jeunes ont manqué la classe plus souvent et en plus grand nombre. Tout de même l'état de chose est satisfaisant. J'ai fait durant le mois une trentaine de visites aux indigents que la ville protège.

Je suis, M. le Gérant,

Votre tout dévoué,

(Signé) Dr W. Melançon,

Médecin municipal.

Le département d'Hygiène a fait la visite des cours, du marché et des étaux de bouchers ainsi que l'inspection du lait, régulièrement et tel que le comporte notre règlement. J'étais heureux de constater que le dernier rapport que nous a fourni le laboratoire du Service provincial d'Hygiène concernant l'analyse du lait est le plus satisfaisant que nous ayons eu depuis plusieurs mois.

Je vous prie de croire,

Votre bien dévoué,

(Signé) J.-N. LANGELIER,

Gérant municipal.

Dans les voyages

Monsieur Eugène Chartier, de St-Hyacinthe, vient d'être attaché aux Agences de Voyages Jules Hone, de Montréal, comme publiciste et organisateur.

Publiciste depuis une quinzaine d'années, tant dans l'Ouest canadien que dans le Québec, M. Chartier est très favorablement connu dans les cercles intellectuels et d'affaires comme dans nos clubs et milieux sociaux, où il s'est affirmé par ses initiatives et ses conférences.

M. Chartier est directeur général des Artisans Canadiens-Français, société dont il a été successivement secrétaire, président et fondateur de succursales. Il est aussi membre de l'état-major des Zouaves canadiens; député confédérant des Chevaliers de Colomb avec une réputation enviable dans les conseils du Canada, etc.

Nos sincères félicitations à notre confrère M. M.-Eugène Chartier.

Une canadienne épousera un prince

Ottawa, 26 — Le prince Erik fils du prince Veldimir du Danemark, cousin du roi Georges V et neveu de la reine douairière Alexandra, a été fiancé, hier, à Mlle Lois Booth, d'Ottawa, fille unique de M. J. R. Booth et petite fille de M. J. R. Booth, l'homme le plus riche du Canada.

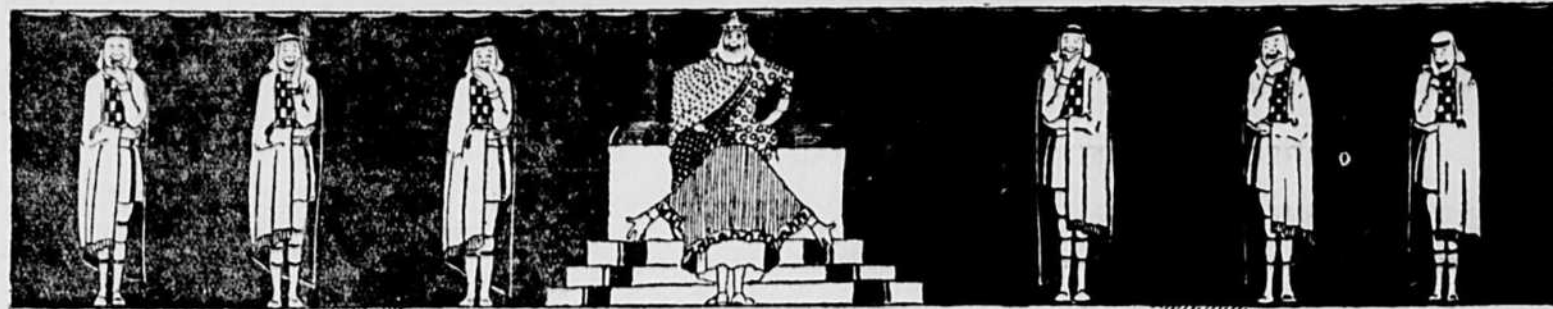
C'est la première fois qu'une canadienne marie un membre d'une famille royale, et par son mariage, Mlle Booth devient parente avec plusieurs familles royales d'Europe, avec plusieurs têtes couronnées.

Le prince, qui est actuellement, à Ottawa, a donné à sa fiancée une bague avec émeraudes et diamants provenant des bijoux de la reine royale du Danemark. Le roi Christian a donné son consentement à ce mariage.

Le prince Erik est âgé de 31 ans. Mlle Booth de 20 ans. Le prince demeure au Canada depuis trois ans possédant un immense ranch près de Calgary. Le mariage sera célébré le printemps prochain.

— Le nombre des automobiles, à Québec, est présentement de 5,561 ou 1,200 de plus que le total de ces véhicules enregistrés l'an dernier.

— L'Angleterre est sous une épaisse couche de neige. Les routes sont impraticables, sur divers points du pays.



"Le Roi Dagobert"



Le bon roi Dagobert
Faisait peu sa barbe en hiver;
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi,
Il faut du savon
Pour votre menton.
— C'est vrai, lui dit le roi,
As-tu deux sous? prête-les-moi. »

Le roi faisait des vers,
Mais il les faisait de travers;
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi!
Laissez les oisons
Faire des chansons.
— C'est vrai, lui dit le roi,
C'est toi qui les feras pour moi. »

Le bon roi Dagobert
Voulait s'embarquer sur la mer;
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi,
L'océan est trop grand,
On ne peut pas aller par là. »

Le bon roi Dagobert
Chassait dans les plaines d'Anvers
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi!
Votre Majesté
Est bien essoufflée.
— C'est vrai, lui dit le roi,
Un lapin courrait après moi. »

Le bon roi Dagobert
Allait à la chasse au pivoit;
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi,
La chasse aux coucous
Vaudrait mieux pour vous.
— Eh bien! lui dit le roi,
Je vais tuer, prends garde à toi. »

Le bon roi Dagobert
Se battait à tort et à travers;
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi,
Votre Majesté
Se fera tuer.
— C'est vrai, lui dit le roi,
Mets-toi bien vite devant moi. »

Le bon roi Dagobert
Se fera noyer.
— C'est vrai, lui dit le roi,
On pourra crier: Le roi boit!



Mûrie à Point

Dow
Old Stock Ale
Prime par la Force et par la Qualité

Mûrie à Point

Rapport du mois de novembre soumis au Conseil

A Son Honneur le Maire,

MM. les Echevins, La-Tuque.

Chers Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre par la présente un détail succinct des diverses opérations qui ont été accomplies au cours du mois de novembre écoulé.

D'après mon rapport financier, tel que soumis, vous constaterez que les recettes du mois dernier se chiffrent à \$10,896.12 et que les déboursés ont été de \$6,142.52; le Département de la Police a opéré 8 arrestations, dont 3 pour ivresse, trois pour vagabondage, 1 pour traite des blanches et 1 pour vol.

Le Département du Feu a répondu à 3 alarmes, dont 1 pour incendie dont les pertes se chiffrent à environ \$3,000.00 et 2 fausses alarmes.

Le rapport de M. le Médecin municipal, le docteur Wilfrid Melançon, pour le mois de novembre dernier se lit comme suit :

"M. J.-N. Langelier, I.C.,
Gérant municipal, La-Tuque.

M. le Gérant,

"Le mois qui vient de finir n'a pas été trop malsain pour la santé des citoyens de La-Tuque. Trois cas de maladies contagieuses ont été rapportés au service municipal d'Hygiène: un de fièvre typhoïde, un de coqueluche et un de rougeole. Nous savons cependant que plusieurs cas de rougeole existent dans la ville et qui ne sont pas déclarés. On évite la loi autant qu'on le peut.

Je demande aux citoyens qui ont à cœur l'intérêt de la santé publique, de bien vouloir m'avertir quand il vient à leur connaissance qu'une maladie contagieuse existe quelque part en ville; beaucoup de personnes semblent croire que la loi des maladies contagieuses a été faite pour opprimer les populations. On devrait comprendre que nos législateurs n'ont en vue que l'intérêt de la communauté contre l'égoïsme de quelques particuliers.

"Comme médecin, ne considérant que le point de vue financier il est de beaucoup préférable de laisser les malades propager leurs microbes au milieu de la foule semant la maladie tout autour d'eux, mais comme médecin, homme raisonnable et charitable autant que le commandant les devoirs de la sociabilité, nous désirons éloigner la maladie du sein de la communauté, et c'est la raison de nos luttes quotidiennes contre la maladie.

J'espère parvenir à convaincre les récalcitrants que leur intérêt est plus fort que le nôtre dans toutes ces questions d'hygiène.

"L'inspection des écoles a été satisfaisante pour les écoliers qui fréquentent la classe depuis quelques

années. Les plus jeunes ont manqué la classe plus souvent et en plus grand nombre. Tout de même l'état de chose est satisfaisant. J'ai fait durant le mois une trentaine de visites aux indigents que la ville protège.

Je suis, M. le Gérant,

Votre tout dévoué,

(Signé) Dr W. Melançon,

Médecin municipal.

Le département d'Hygiène a fait la visite des cours, du marché et des étaux de bouchers ainsi que l'inspection du lait, régulièrement et tel que le comporte notre règlement. J'étais heureux de constater que le dernier rapport que nous a fourni le laboratoire du Service provincial d'Hygiène concernant l'analyse du lait est le plus satisfaisant que nous ayons eu depuis plusieurs mois.

Je vous prie de croire,

Votre bien dévoué,

(Signé) J.-N. LANGELIER,

Gérant municipal.

Une canadienne épousera un prince

Ottawa, 26 — Le prince Erik fils du prince Veldimir du Danemark, cousin du roi Georges V et neveu de la reine douairière Alexandra, a été fiancé, hier, à Mlle Lois Booth, d'Ottawa, fille unique de M. J. R. Booth et petite fille de M. J. R. Booth, l'homme le plus riche du Canada.

C'est la première fois qu'une canadienne marie un membre d'une famille royale, et par son mariage, Mlle Booth devient parente avec plusieurs familles royales d'Europe, avec plusieurs têtes couronnées.

Le prince, qui est actuellement, à Ottawa, a donné à sa fiancée une bague avec émeraudes et diamants provenant des bijoux de la reine royale du Danemark. Le roi Christian a donné son consentement à ce mariage.

Le prince Erik est âgé de 31 ans. Mlle Booth de 20 ans. Le prince demeure au Canada depuis trois ans possédant un immense ranch près de Calgary. Le mariage sera célébré le printemps prochain.

— Le nombre des automobiles, à Québec, est présentement de 5,561 ou 1,200 de plus que le total de ces véhicules enregistrés l'an dernier.

— L'Angleterre est sous une épaisse couche de neige. Les routes sont impraticables, sur divers points du pays.

Moulin à Scie à Vendre

Moulin à Scie, de la Figury Lumber Mill à vendre, avec limite à bois, située sur les bords de la rivière Harricannaw. Bateau à vapeur. Le tout serait vendu à de très bonnes conditions. Pour plus amples informations, prière de s'adresser à

J. R. Castonguay, Goulet, P. Q.

ou à

M.-A. Lemieux, C. R., 93, r. St-Pierre, QUEBEC

La Gazette du Nord

CONTINUE "L'ABITIBI"

Elle est imprimée par L'Action Sociale, Ltée, 103, rue Ste-Anne, Québec. Elle est publiée par La Publicité Régionale, Ltée. Siège social: Amos, Qué.

Directeur-gérant: Hector Authier. Directeur de la section de La-Tuque: Edouard Belleau.

Administrateur: J.-R. Giguère, Amos. Secrétaire de la rédaction et représentant à Québec: Pierre Lépine, N° 67, rue St-Olivier.

Agent d'annonces à Québec: L.-B. Moroney.

Agent général à La-Tuque: Aldor Dupont.

Agent général à Cochrane: Albert Houle.

Grégoire Dupont & Cie, Enr.

commerçants de

Foin, Paille et Grains

En gros seulement.

St-Hyacinthe, P. Q.

Veuillez vous informer de nos prix qui défient toute compétition.

— Les Etats-Unis ont, aujourd'hui, environ 423,000 milles de routes bétonnées, au lieu de 337,000 milles, à peu près, à la fin de 1921.

Services de trains entre

Québec et Montréal

Le service du chemin de fer National entre Québec et Montréal est des plus commodités: "Le Montréal" part de Québec (gare du Palais) à 1 h. 20 p. m., tous les jours excepté le dimanche et arrive à Montréal à 6 h. 05 p. m. (Le dimanche, départ de Québec à 4 h. 45 p. m., arrive à Montréal à 9 h. 30 p. m.). Au retour, "Le Québec" part de Montréal à 4 h. 45 p. m., tous les jours et arrive à Québec à 9 h. 30 p. m. Pour tout autre renseignement, prière de s'adresser à l'importeur lequels des Agents du chemin de fer National du Canada.



DEUX MAISONS A LOUER

En plein centre du village d'Amos, une jolie et confortable maison privée, comprenant 8 pièces; et une autre bonne maison de rapport. S'adresser à

L'Agence Régionale

ENCOURAGEZ LES PRODUITS CANADIENS

TELEPHONE 2471-2472

QUEBEC PRESERVING Ltd.

EPICIER EN GROS ET MANUFACTURIER

LA MOUTARDE, CONFITURES ET CATEAUX

45, RUE SMITH, ... QUEBEC.

MAISON FONDÉE EN 1865

Librairie LANGLAIS, Limitée

LIBRAIRES, ÉDITEURS, IMPORTATEURS

GROS ET DETAIL

Papeterie en général: Articles de bureaux, Fournitures d'école — Cartes géographiques — Globes terrestres — Tableaux noirs — Mobiliers d'écoles — Livres de prix — Objets de piété — Parfumerie — Articles de fantaisie — Blancs légers pour secrétaires de municipalités, etc., etc.

177, rue Saint-Joseph,

QUÉBEC

4 août 1921.

LANGLOIS & PARADIS, Ltée

Epicier en Gros

19, RUE SAINT-JACQUES

QUEBEC

Long Tom Parle!

Long Tom VIRGINIA
TABAC À FUMER

Je donne du tabac de Virginie, plein de saveur et d'arôme, à 10c. le paquet seulement. On dit que je donne la meilleure valeur en fait de tabac, mais plus encore, je vous rends une qualité de 15c. quand vous en donnez 10. C'est mon rôle — ma raison d'être: Long Tom, c'est la qualité à prix modique. Achetez un paquet de Long Tom à 10c.

Rock City Tobacco Co. Inc.

LA GAZETTE DE LA-TUQUE

DIRECTEUR: EDOUARD BELLEAU

REPRÉSENTANT ET AGENT-GÉNÉRAL: ALDORI DUPONT

A nos lecteurs et à toute la population de La-Tuque

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

A mesure que les hivers s'accroissent sur le monde, la physiologie de celui-ci se transforme. Seul l'éternelle Vérité demeure et chaque année nous ramène Noël, le divin anniversaire du plus illustre des enfants des hommes. Le Christ, éternellement le même, vient nous redire: Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

Ce souhait annuel d'un Dieu à ses créatures, rien ne peut l'égaliser et à plus forte raison le surpasser. Il renferme tous les vœux que les humains puissent formuler, il promet tous les bonheurs et toutes les joies. Paix sur la terre, c'est-à-dire, plus de guerres sanglantes, plus d'épidémies dévastatrices, plus de malaises entre les peuples, plus de marasmes dans les affaires et plus de douleurs; tout cela serait banni. La paix dans son sens le plus large, c'est encore plus: c'est l'amour dans son plein épanouissement entre tous les humains, c'est l'assistance mutuelle, les secours à l'indigent et la protection du faible contre le fort. Et pour réaliser cette promesse, le Christ ne nous demande qu'une chose: la bonne volonté. Ayons le courage de vouloir et mettons cette volonté en pratique. Aidons-la de tous les moyens que la religion met à notre disposition et de toutes les ressources que la nature et la science nous offrent et nous verrons alors le succès couronner nos efforts. Rien ne sert de se laisser abattre et de crier partout à la ruine de toutes les entreprises et à la faillite de tous les projets. Il faut plutôt créer l'enthousiasme, entretenir la flamme de l'espérance, afin que notre idéal nous apparaisse en pleine clarté.

"Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté", que le souhait divin se réalise pleinement, c'est le vœu que nous formulons pour vous au seuil de la nouvelle année.

Edouard BELLEAU

NOTES SOCIALES

— M. Onésime Dallaire, étudiant, de Montréal, est arrivé samedi dernier pour passer les vacances des fêtes dans sa famille.

— Mlle Laurette Riberdy arrivait vendredi passé du Pensionnat des Sœurs du St-Nom de Jésus-Marie, de Montréal, pour passer les fêtes au milieu de ses parents.

— M. Zénon Pineault, de Parent, était de passage en notre ville à la fin de la semaine écoulée.

— M. Louis-Philippe Riberdy, M.D., est parti, mardi, pour un voyage de quelques jours à Montréal, par affaires.

— Mlle E. Barracough est arrivée

en notre ville jeudi pour y passer une couple de semaines, en vacances.

— M. Antonio Bellefeuille, comptable de cette ville, est parti, jeudi, pour passer ses vacances aux Trois-Rivières; il rencontrera sa femme à cet endroit laquelle était partie depuis quelques jours.

— Mme Arthur Riberdy a laissé notre ville, vendredi dernier, pour aller demeurer aux Trois-Rivières où son mari travaillait depuis quelques mois.

— Mme C.-R. Johnson est revenue en ville après une absence assez prolongée à Montréal.

— Mme Pierre Drolet, de cette ville, et ses deux fils, Roméo et Girard, sont en promenade à Québec chez leurs parents pour quelques jours.

— M. C. Cox a été le héros d'une belle soirée organisée en son honneur à l'occasion de son anniversaire de naissance, à laquelle prit part bon nombre de ses amis.

— Mmes Bennett et Murch, du Couvent de Lennoxville, passent leurs vacances dans leur famille.

JOYEUX IMPROMPTU

Dimanche dernier, un groupe de gais compagnons se réunissait chez M. W. Plante, maire de la ville, pour lui offrir, à son insu, un joli sac de voyage en cuir. Il y avait là MM. F.-X. Lamontagne, marchand et échevin; Alphonse Roy, greffier des Cours de Circuit et du Magistrat; Achille Comeau, boulanger; Tancrède Bédard, marchand; Philippe Marchand, hôtelier; N. Langelier, gérant municipal; Philippe Lacasse, marchand épicer; Emile Hardy, commerçant et Edouard Belleau, avocat, MM. Murray, LeMoine, Audy et E. Comeau avaient envoyé leurs excuses et exprimer leurs regrets de ne pas assister à cette fête.

Toute une histoire s'attache à cet événement. Dans le cours de l'été dernier, le chalet du Club Seasmaskin reçut un jour la visite de ceux que nous venons de nommer, et à cette occasion, d'innombrables plaisanteries furent faites dont M. Plante fut le héros principal. Des malins allèrent même jusqu'à clouer au plancher du camp, la valise en carton du Maire. Une telle profanation demandait réparation! aussi dimanche dernier les excursionnistes faisaient leur amende honorable et présentaient au héros de la fête, un sac de voyage en cuir, en témoignage d'estime et en souvenir des péripéties de ce voyage de pêche qui restera comme un souvenir ineffaçable dans notre esprit.

Cette manifestation imprévue eut tout le succès possible. Monsieur Plante malgré son émotion, trouva les mots qu'il fallait pour remercier ses hôtes et la soirée se termina par le massacre de plusieurs douzaines d'huîtres.

LE PÈRE NOËL CHEZ LES ORPHELINS

Suivant en cela, une louable coutume maintenant bien établie, l'Ordre bienveillant et protecteur des Elks, succursale de La-Tuque, a renouvelé, cette année, pour les orphelins de La-Tuque les joies d'une visite du Père Noël. Dimanche après-midi à trois heures, dans une pauvre petite salle pouvant loger à peine une centaine de personnes, soixante-trois orphelins sou-haïent la bienvenue au Père Noël et à de nombreux membres de l'Ordre, accompagnés de leurs épouses et de leurs enfants. Il faisait plaisir de voir rayonner tant de joie dans ces jeunes yeux privés constamment des plaisirs de leur âge. Après quelques jolis morceaux de chant par les Orphelins, le Père Noël, aidé des Religieuses, commença à distribuer ses faveurs. Nous avons admiré le bon goût qui a présidé au choix des jouets. Nous croyons que notre admiration a été entièrement partagée par les enfants dont le sourire épanoui en disait long. Ces petites fêtes font du bien; outre qu'elles procurent quelques douceurs à des malheureux, elles entretiennent chez les adultes et font naître chez les enfants, le goût de la charité. Puisse cette tradition se continuer de génération en génération.

"LOYOLA" NOUVEAU CLUB DE HOCKEY

Il nous fait plaisir d'annoncer qu'un nouveau club de hockey vient de se former parmi nos jeunes amateurs de ce grand sport, lequel portera le nom de "Loyola".

Ce club a procédé à la nomination de ses officiers ces jours derniers et est prêt à rencontrer les autres équipes locales et étrangères sur entente au préalable. Le "Loyola" se composera pour la présente saison des joueurs dont les noms suivent:

M. Mandoza Moisan, comme gardien des buts (ancien gardien de buts du St-Maurice); MM. Lorenzo Dion et Camille Beaupré, comme ailiers, M. Théophile Menard (du St-Maurice, l'an dernier), MM. Henri Larouche, Joseph Denis et Jean-Baptiste Rouillard, comme défenses, M. J.-Robert Drolet, capitaine, comme centre (ancien joueur du Séminaire de Québec).

Le "Loyola" se rencontrera, probablement, dimanche prochain dans l'après-midi, avec le club St-Eugène du Collège des Frères Maristes, si la température le permet. Le club s'est assuré les services d'un orchestre de la ville pour l'ouverture de la saison de hockey, au Collège.

L'admission en sera gratuite et tous seront les bienvenus.

SPORT DES PETITES QUILLES

Une très intéressante partie de Petites Quilles fut disputée vendredi dernier entre les équipes de M. Annable et de M. Carter, de cette ville, sur les allées du Community Club, laquelle a été remportée par le club de M. A. Carter.

Il faut cependant noter qu'il manquait un des meilleurs joueurs de l'équipe de M. Annable, laquelle fit d'heureux débuts la semaine précédente, mais malheureusement ainsi affaiblie elle perdit par 99 points cette partie. Au cours de la première période, le club de M. Carter eût pratiquement toujours l'avantage et termina par un résultat de 32 points au-dessus de son opposant; la deuxième, cependant, fut un peu plus heureuse pour son équipe, qui gagna par 16 points, mais dans la dernière période le club de M. Carter prit les devants dès le début et continua jusqu'à la fin, la gagnant par un score de 83 points sur leurs adversaires.

Voici le résultat de la partie ainsi que de l'alignement:

ANNABLE

	1ère	2e	3e	Total
Annable, H.	129	116	95	340
Martinson, H.	92	102	78	272
Johnson, G.	94	106	95	295
Ringuette Dr. L.	91	84	103	278
Ducharme, C.-R.	106	123	93	322

	1ère	2e	3e	Total
Carter	111	103	92	306
Houldsworth, N.	101	95	115	311
Matte, G.	114	97	98	309
Creighton, W.	104	109	124	337
Demers, E.	112	113	118	343

Total..... 1507

CARTER

	1ère	2e	3e	Total
Carter	111	103	92	306
Houldsworth, N.	101	95	115	311
Matte, G.	114	97	98	309
Creighton, W.	104	109	124	337
Demers, E.	112	113	118	343

Total..... 1606

ECHOS

DU BAL DE JEUDI DERNIER

Le Club Community donnait jeudi de la semaine écoulée un grand bal de charité dans ses salles. La salle de danse était magnifiquement décorée pour la circonstance et offrait un fort joli coup d'œil.

Les frais de la musique furent:

On demande du Bois de Pulpe

Nous achèterons n'importe quelle quantité de bois de pulpe (épinette et sapin) fait d'arbres tués par le feu, sain et écorcé net. Prix \$7.50 la corde chargée sur le char. Avance de \$25, le char comptant; la balance payée sur les rapports de la manufacture. Nous achetons aussi du bois écorcé à la scie ou à la machine (so-sed).

Donnez des détails précis en écrivant à —

Eastern Canada Saw Mills, Limited

207, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL



CADEAUX appropriés Pour les FÊTES

ARTICLES POUR DAMES

Diamants.
Pendants d'oreilles.
Montres-bracelets de 10 à 14-K.
Pendentifs.
Colliers de Perles de \$3.00 à \$25.00.
Sets en Ivoire.
Sacoques en argent, pour Dames.
Porte-bijoux.
Caméos.
Chapelets de toutes sortes.
Épinglettes.
Horloges en Ivoire, Etc., etc.

ARTICLES POUR HOMMES

Montres de précision:
"Regina", "Admiral" et "Waltham".
Épinglettes à cravatte.
Plumes-réservoirs.
Sets à barbe.
Cendriers.
Porte-cigares.
Porte-cigarettes.
Pipes de toutes qualités.
Bagues pour tous les goûts.

Argenterie et Coutellerie au complet.

R. A. PILON,

29, rue St-Joseph,

LA-TUQUE



Souvenez-vous du nom



TROIS ETOILES

LE MONDE SEMBLE PLUS BRILLANT

Madame Augusta Siewert, de Bay-Port, Mich., écrit: "J'ai pris régulièrement le Novoro du docteur Pierre. Son effet a été merveilleux. Le monde, maintenant, me semble plus brillant, je me sens plus heureuse et à l'aise, comme si j'étais trente ans plus jeune." C'est la sensation que le Novoro vous procure et vous aide à obtenir, car c'est un restaurateur de la santé. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Pour informations s'adresser au Dr. Peter Farhney & Sons Co., 2501, Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livres exempts de droits au Canada.

(Suite à la 3e page)

Un prêtre gelé à mort

Nome, Alaska, 26.—Un Esquimaux a couru 75 milles en deux jours pour apporter, à Nome, la nouvelle que le R. Père F.-J. Ruppert, S. J., curé de l'église de Nome, était mort gelé pendant qu'il allait porter, en traîneau, des oranges, des pommes et des jouets à l'Orphelinat de Hot Spring, près de la rivière Klondike, au nord d'ici.

Le missionnaire, qui s'était attiré l'affection de toute la population par son dévouement durant une épidémie de grippe espagnole, il y a quelques années, fut trouvé mort, il y a huit jours. Mink, un de ses chiens, gardait son cadavre. Il fallut le capturer avant d'empêcher le corps. On croit que les chiens du missionnaire, effrayés par des rennes, ont pris la fuite. Il faisait une température de 39 degrés au-dessous de zéro.

L'endroit où le missionnaire s'était arrêté pour mourir n'était qu'à quatre milles de l'Orphelinat.

ARTHUR GUERTIN

Manufacturier de portes et châssis
Marchand de bois de toutes sortes
219, RUE COMMERCIALE, Tél. 125
LA TUQUE

J. O. GAUTHIER

Marchand-Général
Privat, O'Brien Stn.

GUSTAVE DUGUAY

NOTAIRE
60, COMMERCIALE, LA-TUQUE

Thérault & Bienvenu

AVOCATS ET PROCUREURS
1, rue St-Pierre, Québec

HOTEL MARCHAND

Ouvrir pour et nuit
Tout le confort désirable pour les voyageurs, de commerce

et satisfaction la plus complète est assurée à tous à des prix très raisonnables
Cuisine soignée CANADIENNE
Basses salles d'échantillons
Voitures à tous les trains
Ancien Hôte DOMINION
J.-T. MARCAND, & CIE, Prop.
Clos des rues St-François et St-Antoine
LA TUQUE, Co. CHAMPLAIN

EDOUARD BELLEAU, B.A., LL.B.

Avocat et Procureur,
164, RUE COMMERCIALE
LA-TUQUE, P. Q.

C.-ROMULUS DUCHARMÉ

AVOCAT
111 FAU: HOTEL DE VILLE
LA-TUQUE

HOTEL WINDSOR

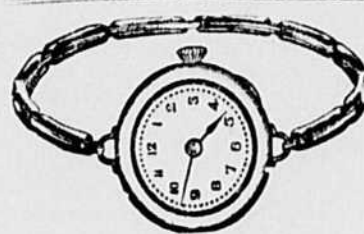
Le plus fashionable entre Québec et Winnipeg.
50 chambres à coucher avec toilettes.
Les touristes sont assurés la plus grande confort à des prix raisonnables.
71, 73, 75, rue Commerciale,
LA TUQUE, P. Q.
10-8-22-a-o.

R. A. PILON

Horloger - Bijoutier

Réparations garanties de tous genres
Bijouterie de précision, consistant en Montres, Bagues, Chaînes, etc.
à des prix réduits.
25, Rue Saint-Joseph, LA-TUQUE

— L'agence Dunn, de Toronto, signale 48 faillites au Canada, pour la semaine finissant le 22 décembre. C'est le chiffre le plus bas, depuis la semaine qui se terminait au 16 novembre. Et c'est 28 de moins que pour la semaine correspondante de 1922.



Tél: Bureau 33 E. P. 27

E. H. LAMOTHE

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Horloger-Bijoutier

27, RUE COMMERCIALE, LA-TUQUE

Grand Concours chez

Marceau & Cie
155 rue St-Joseph

Un Voyage en Europe

offert comme prime au public acheteur. Traversée sur les Empress du Pacifique. Passage, transport et frais d'hôtel de première classe payés par nous.

CONDITIONS:

Chaque piastre d'achat fait à notre magasin vous donne droit à un billet pour le tirage. Essayez votre bonne fortune.

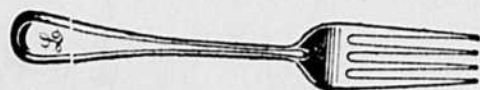
MARCEAU & CIE

155, RUE SAINT-JOSEPH,

QUEBEC

Suggestions

DE CADEAUX POUR LES FÊTES



POUR DAMES:

Montres-bracelets,
Colliers en perles, de \$4. à \$35.,
Diamants de \$15. à \$200.,
Sets en Ivoire,
Chapelets en or et Médailles,
Épinglettes,
Caméos,
Horloges en Ivoire,
Sacoques en Argent, pour Dames, etc., etc.

POUR HOMMES:

Bagues de toutes sortes,
Montres de précision,
Montres "Regina", Waltham et "Longine",
Épingles à cravattes,
Sets à Toilette en Ivoire,
Services à barbe de toutes qualités,
Pipes en écume de mer, Calabaches,
Cendriers magnifiques,
Plumes-réservoirs,
Crayons "Eversharp",
Porte-cigarettes, Etc., etc., etc.,

Coutellerie au complet ainsi que Porcelaine.

E.-H. LAMOTHE, Bijoutier,

37, RUE COMMERCIAL,

LA-TUQUE, P. Q.